

**ARRÊTÉ DE FERMETURE ADMINISTRATIVE DE L'UFR DROIT et AES
2026-104**

Le Président de l'Université de Brest

VU le code de l'éducation, notamment les articles L712-2 ; R712-1 et suivants du Code de l'éducation ;

VU l'élection de Monsieur Pascal OLIVARD à la présidence de l'Université de Bretagne Occidentale en date du 6 mai 2025 ;

VU le risque de troubles à l'ordre public le vendredi 2 octobre 2026, à la l'Unité de formation et de recherches de Droit et AES de l'Université de Bretagne Occidentale, sis rue du commandant Paul Vibert et rue de Kergoat, 29200 BREST.

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers, des personnels et des biens de l'Université de Bretagne Occidentale,

ARRÊTE

Article 1 :

Aux fins de prévention des risques de trouble à l'ordre public, de préservation de la sécurité des usagers, des personnels et des biens, il est procédé à la fermeture administrative de l'Unité de formation et de recherches de Droit et AES, à compter du vendredi 2 octobre 2026 à 8h00 jusqu'à lundi 5 octobre 2026 à 7h. Durant cette période, les locaux demeurent inaccessibles à tout personnels et usagers de l'Université, ainsi qu'à toute personne extérieure.

Fait à Brest, le 2 octobre 2026

Le Président de l'Université de
Bretagne Occidentale


Pascal OLIVARD 

Affiché et tamponné le :

02 OCT. 2026